

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°3 du 21 février 2002 – 1 page

COLZA : Charançon de la tige
Traitement urgent
CEREALES

COLZA

Stade : Entre nœuds visibles C2.

Charançon de la tige

Après une reprise d'activité très précoce en début de mois, les captures ont été aussi irrégulières que les températures. Les dernières captures remontent au 12 et 13 février. Depuis les conditions climatiques sont restées défavorables au vol. Néanmoins les charançons de la tige restent actifs dès que la température dépasse 6°c.
Depuis maintenant une semaine, le colza a atteint le stade de sensibilité et les premières femelles disséquées sont prêtes à pondre.

Résultats des piégeages

Lieu	1 ère capture	Total captures
Le Theil	13/02/02	2
Loriges	04/02/02	4
Domérat	18/02/02	3
Souvigny	07/02/02	5
St Pourcain/ Besbres	04/02/02	3
Pouzy Mézangy	04/02/02	31
Joze	28/01/02	19
Pont du Château		0
Pérignat/Allier	14/02/02	10

Les prévisions météorologiques pour les prochains jours ne sont pas favorables mais il faudra intervenir dès le premier jour de beau temps.
Le risque de ponte est maintenant présent dans la plupart des parcelles.
Après toute intervention, il faut continuer à surveiller les cuvettes car il existe un risque de réinfestation.

Méligethes

Les premières méligèthes ont été capturées dans certains pièges.

Régulateur de croissance

Le régulateur de croissance au printemps sur colza ne doit être appliqué que dans les situations à risque. Seules les variétés sensibles à très sensibles avec un peuplement supérieur à 10 pieds par mètre linéaire présentent un risque.
Dans ce cas appliquer Parlay C ou Horizon entre le stade C2 et D1.

CEREALES

Stade : Deux feuilles à redressement.

Régulateur de croissance

Pour les semis de début octobre, le décollement de l'épi interviendra dès le retour des températures douces. Les applications de C5 pourront alors commencer. Pour obtenir une bonne efficacité, veillez à appliquer le produit dans des conditions poussantes avec de faibles amplitudes thermiques.

Raisonnez vos interventions en fonction du risque parcellaire :

- sensibilité variétale
- semis précoce
- excès d'azote
- forte densité.

La plupart des parcelles présentent une végétation beaucoup moins importante et une densité plus faible que l'année dernière.

Prochain bulletin le 7 mars

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.83
Fax 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur gérant : D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n°2315AD
ISSN n°1254.6372

Tarifs : Courrier : 55 €
Fax : 50 €
Internet : 45 €